



**Rapport annuel**  
**Fondation Zewo**

**2019**

**Impressum/Copyright**

Fondation Zewo

Pfingstweidstrasse 10

8005 Zurich

Téléphone 044 366 99 55

Fax 044 366 99 50

[zewo.ch](http://zewo.ch)

[info@zewo.ch](mailto:info@zewo.ch)

Date de parution: mai 2020



Kurt Grüter, Président



Martina Ziegerer, Directrice

## Maintenir le cap

En 2019, la Zewo a été particulièrement mise à l'épreuve car la Direction du développement et de la coopération (DDC) a révisé sa procédure d'approbation. La DDC exige que les organisations à but non lucratif (OBNL) qui souhaitent désormais demander des contributions de programmes passent par la procédure d'audit de la Zewo et se conforment aux normes de la Zewo. Cela a donné lieu à de nombreuses requêtes et demandes d'audit auprès de la Zewo.

### Les normes Zewo s'inscrivent dans les directives de la DDC

Par sa décision, la DDC affirme sa volonté de fixer des normes aussi élevées pour l'allocation de l'argent des contribuables que celles établies par le public et le secteur lui-même. Le label Zewo s'est imposé comme un label de qualité tant pour les donateurs que pour les OBNL qui collectent des dons. Après qu'une grande OBNL, «Médecins sans frontières», a reçu le label Zewo en 2018, d'autres organisations bien connues se sont ajoutées l'année suivante, comme l'Armée du Salut Suisse, la Fédération luthérienne mondiale ou la Fondation Hirondelle. Néanmoins, après un examen détaillé, la Zewo a également dû rejeter la demande d'une OBNL. En effet, celle-ci propose des parrainages qui permettent un contact direct avec un enfant parrainé. Cela ne correspond pas aux normes de la Zewo et donne une image inexacte de la coopération au développement actuelle.

### Deux vagues d'une valeur d'1,7 million de francs suisses

Outre l'audit des organisations d'aide, la Zewo continue de faire connaître son label de qualité auprès des donateurs. Elle est soutenue dans cet effort par les maisons d'édition qui affichent gratuitement ses annonces sur leurs espaces publicitaires. Les deux vagues de nouveaux sujets montrant que les dons sont en bonnes mains auprès des OBNL certifiées ont connu un tel succès qu'en 2019, nous avons pu publier des annonces d'une valeur d'1,7 million de francs. Nous remercions vivement les maisons d'édition pour ce soutien précieux.

Les OBNL certifiées ont également placé le label de la Zewo de manière visible sur leurs documents et, de plus en plus, sur leurs sites web. Afin de garantir que le label de qualité conserve cette voie de communication directe avec les donateurs après l'introduction de la facturation QR à partir de l'été 2020, la Zewo va élaborer de nouveaux modèles. En parallèle, elle renforce l'utilisation du label de qualité dans l'espace numérique. Pour ce faire, la Zewo a notamment renouvelé son site zewo.ch à l'automne 2019. Qui aurait pu imaginer à l'époque que le concept de communication en ligne qui en a découlé serait utilisé lors de la crise du coronavirus seulement quelques mois plus tard? En matière de relations publiques, la Zewo a également créé, en collaboration avec Swissfundraising, un support important pour l'avenir en se basant sur le premier rapport sur les dons.

### Un grand merci

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces travaux. L'équipe de la Zewo a concentré ses efforts au niveau opérationnel et a été soutenue par les membres du Comité de certification. Le Conseil de fondation a établi les lignes directrices et décide des organisations qui peuvent recevoir le label de qualité de la Zewo. Il assume ces responsabilités à titre bénévole, même en cas de forte affluence des demandes. À tous les membres du Conseil de fondation, nous devons donc un grand merci pour leur engagement précieux.

C'est avec grand regret et nos meilleurs vœux que nous annonçons le départ de Peter Niggli, Esther Girsberger et Maria Bernasconi de l'organe directeur de la Zewo, qui quitteront leurs fonctions à la fin de leur mandat. Nous sommes ravis que Susanne Giger, Erich Wigger et Didier Berberat aient accepté de leur succéder pour maintenir la Zewo sur la bonne voie. Compte tenu de la pandémie de coronavirus et de ses conséquences encore difficiles à estimer, ils endossent ces nouvelles fonctions à un moment particulièrement délicat. Nous tenons également à remercier les membres du tribunal des recours, qui veille à ce que la Zewo prenne ses décisions de manière non arbitraire, même en périodes difficiles.

# Les OBNL dans les débats politiques

## Congrès de la Zewo 2019

Les débats publics ont une influence sur le travail des OBNL. Mais les OBNL exercent elles aussi une influence par le biais de leur travail politique. Le Congrès de la Zewo 2019 a montré ce qu'il en était et ce dont dépend leur succès.

Le climat et les migrations figurent en bonne place dans l'agenda des médias en matière de dons et d'aide humanitaire. La coopération au développement et l'aide sociale font l'objet de débats controversés dans les médias car elles sont soumises à des pressions politiques. Toutes deux influencent la perception et le travail des OBNL. C'est ce que montre le radar thématique Zewo, une analyse des principaux médias menée par l'Université de Zurich pour le compte de la Zewo. Toutefois, les OBNL ne sont pas seulement influencées par les débats politiques, elles exercent elles aussi une influence. De par leur travail politique, elles améliorent en effet le cadre de leurs œuvres de bienfaisance. Le Congrès de la Zewo 2019 a examiné comment elles y parvenaient avec succès.

### Les signaux sont positifs

Peu avant les élections fédérales, le géographe politique Michael Hermann prédit une conjoncture thématique favorable aux OBNL. Dans les changements qui se profilent entre les différents blocs politiques, il voit une opportunité à saisir par les OBNL. Néanmoins l'expert met en garde car au début d'un débat politique, il est souvent question d'idéaux partagés par les OBNL, et auxquels une majorité de personnes sont favorables. Mais il suffit que les adversaires politiques commencent à soulever la question

des mesures concrètes et de leur coût pour que l'approbation de la population baisse. L'initiative «Économie verte» ou le débat sur la responsabilité des entreprises illustrent cette dynamique. Par conséquent, Michael Hermann conseille aux OBNL de tirer

années d'expérience sur le terrain. Elles sont qualifiées dans leur domaine et présentent des arguments qui convainquent les décideurs. Quiconque veut exercer une influence politique doit être capable de faire face à l'opposition et ne pas accepter des solutions non souhaitables. Cela requiert un engagement fort pour la cause défendue. Les OBNL remplissent également cette importante condition préalable pour un lobbying réussi. Tous ces points forts sont à utiliser dans le travail politique.

Un travail minutieux et de longue haleine

### Un travail minutieux et de longue haleine

L'art de la politique consiste à aller chercher les bonnes personnes avec les bons arguments au bon moment. Cela nécessite de bien observer et analyser en profondeur le paysage politique. Connaître les personnes clés, rechercher des faits précis, analyser les intérêts et les contre-intérêts des différentes parties prenantes, et formuler des arguments convaincants sont autant d'éléments qui permettent d'exploiter efficacement toutes les opportunités. Et ainsi d'exercer une influence directe sur les décideurs politiques. En outre, les alliances et coalitions ciblées, le travail médiatique et les campagnes de sensibilisation aident à exercer une influence indirecte. Une chose est sûre: les processus politiques prennent du temps. Il faut donc prendre son mal en patience, faire preuve d'endurance et fournir un important travail.



parti de leur influence politique au sein du nouveau parlement. En effet, il est plus simple d'obtenir une majorité auprès de 246 parlementaires que de gagner une campagne de votation auprès de cinq millions d'électeurs.

### Les OBNL en tant que lobbyistes

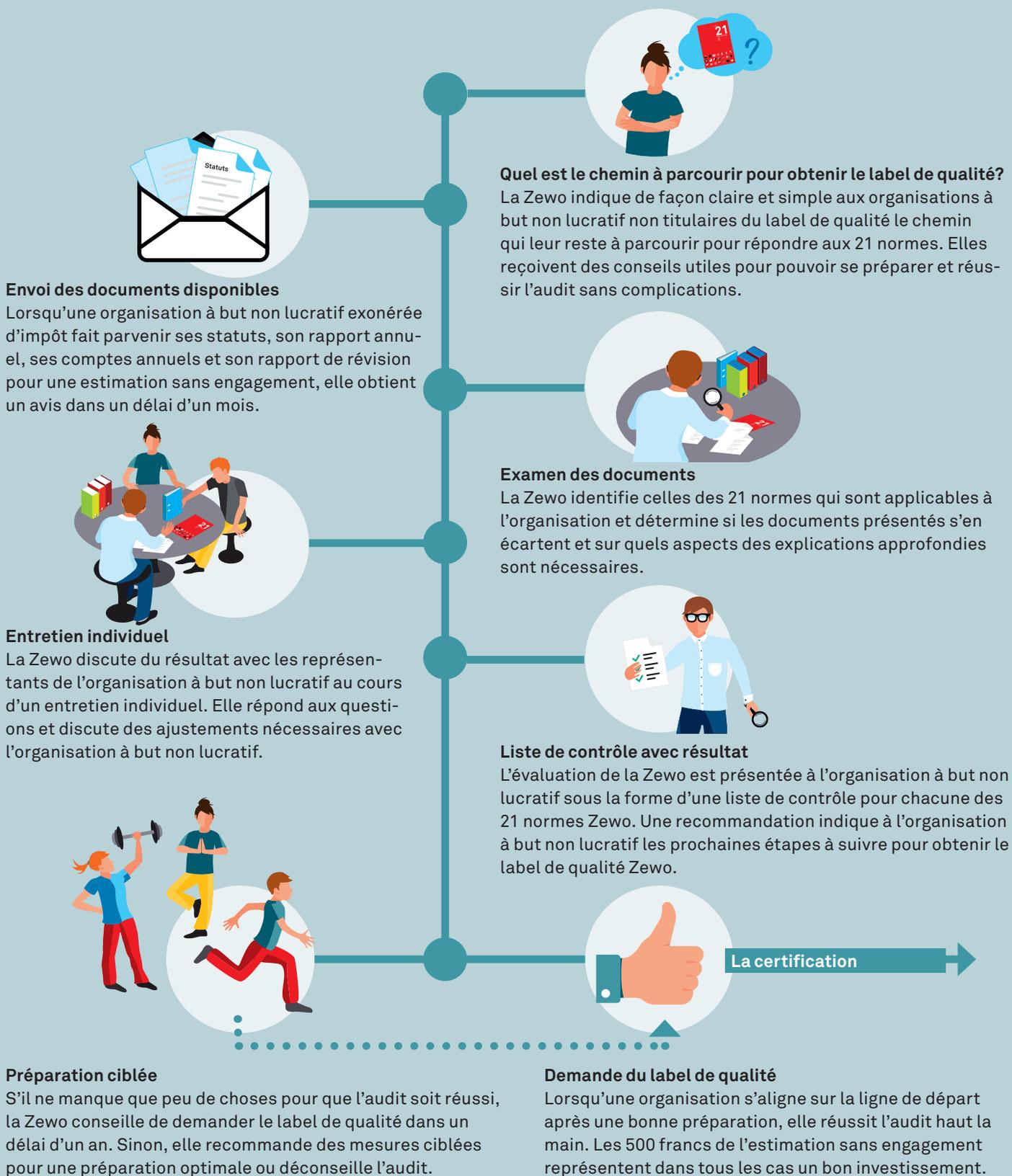
Les OBNL possèdent de bons atouts pour effectuer du lobbying sur la scène politique. Elles sont en effet considérées comme fiables et transparentes. Elles jouissent pour la plupart d'une bonne acceptation par la population car elles ne représentent pas des intérêts individuels, mais défendent le bien commun. En outre, les OBNL disposent généralement de nombreuses

années d'expérience sur le terrain. Elles sont qualifiées dans leur domaine et présentent des arguments qui convainquent les décideurs. Quiconque veut exercer une influence politique doit être capable de faire face à l'opposition et ne pas accepter des solutions non souhaitables. Cela requiert un engagement fort pour la cause défendue. Les OBNL remplissent également cette importante condition préalable pour un lobbying réussi. Tous ces points forts sont à utiliser dans le travail politique.

# Se préparer à l'obtention du label de qualité

## Solliciter une estimation sans engagement

Une bonne préparation est une économie de temps et d'argent. Avant l'audit, la Zewo procède à une estimation sans engagement des chances qu'a une organisation à but non lucratif d'obtenir la certification. Cette procédure paie lors de la certification.



# Sans effort, pas de récompense

## Satisfaire aux 21 normes Zewo et obtenir le label de qualité

Pour collecter des fonds en se prévalant du label, il faut réussir l'audit de la Zewo. Seules les œuvres de bienfaisance qui satisfont aux 21 normes l'obtiennent. Les dons sont en bonnes mains dans les organisations avec le label de qualité Zewo.



**1**  L'organisation à but non lucratif exerce une activité d'utilité publique.

**UTILITÉ PUBLIQUE**



**2**  L'organisation est intègre et agit avec éthique.

**INTÉGRITÉ**



**3**  Les organes directeurs assument leur responsabilité.

**DIRECTION**



**12**  L'organisation est transparente.

**TRANSPARENCE**



**11**  L'organisation dispose de réserves appropriées.

**RÉSERVES**



**10**  L'organisation agit dans un but d'efficacité.

**EFFICACITÉ**



**13**  Les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation du patrimoine, des finances et des résultats.

**COMPTES ANNUELS**



**14**  Un organe de révision indépendant et habilité contrôle les comptes annuels.

**RÉVISION**

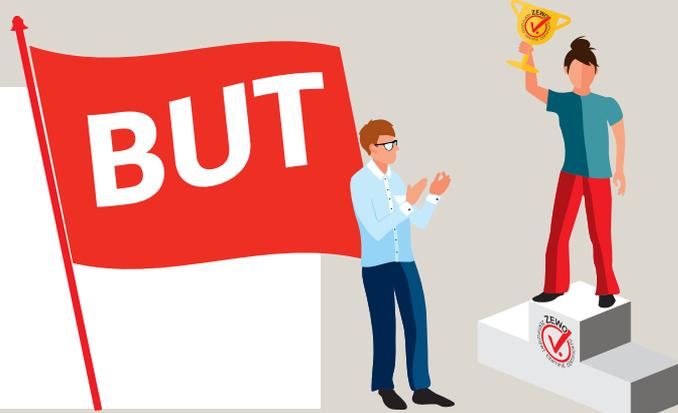


**15**  L'organisation effectue d'éventuels placements de manière durable, conformément à un règlement en matière de placements.

**PLACEMENTS**

### Les organisations suivantes ont reçu le label de qualité Zewo en 2019 :

Association Eirene Suisse, Association fair unterwegs, Associazione COOPI cooperazione internazionale Suisse, Cité Radieuse, EurAsia Heart Foundation, Fédération luthérienne mondiale, Fondation Armée du Salut Suisse, Fondation Hironnelle, Mission Evangélique Braille, skat Foundation, Unité – l'Association suisse pour l'échange de personnes dans la coopération au développement





**4**  L'organe directeur suprême se compose d'au moins cinq membres indépendants les uns des autres.

**INDÉPENDANCE**



**5**  Les liens d'intérêts sont transparents et les conflits d'intérêts sont évités.

**LIENS D'INTÉRÊTS**



**6**  L'organe directeur suprême et la direction opérationnelle sont séparés sur les plans personnels et fonctionnels.

**SÉPARATION DES POUVOIRS**



L'organisation utilise ses fonds avec efficacité pour son but, ainsi que pour l'administration et l'obtention de financements afférents.

**9**  **EFFICIENCE**



**8**  Les membres de l'organe directeur suprême fournissent leur prestation bénévolement. Les rémunérations des employés sont appropriées.

**RÉMUNÉRATIONS**



**7**  L'organisation dispose de contrôles internes appropriés et d'une gestion des risques adéquate.

**CONTRÔLE INTERNE**



**16**  Les associations faitières promeuvent le respect des normes auprès des organisations qui leur sont affiliées.

**RÉSEAUX NATIONAUX**



**17**  L'organisation collectant des dons est responsable de l'utilisation conforme au but des fonds qui lui sont confiés.

**RÉSEAUX INTERNATIONAUX**



**18**  L'organisation collecte des fonds de manière intègre et affecte les dons aux objectifs et buts indiqués.

**PUBLICITÉ POUR LES DONNS**



**21**  Les grandes organisations coordonnent et règlent leurs collectes selon le calendrier des collectes de la Zewo.

**CALENDRIER DES COLLECTES**



**20**  La responsabilité de la collecte de fonds et de la communication est conservée par l'organisation, même si elle travaille avec des tiers.

**PARTENAIRES DE COLLECTE DE FONDS**



**19**  L'organisation respecte la protection des données et la sphère privée des donatrices et donateurs.

**PROTECTION DES DONNÉES**

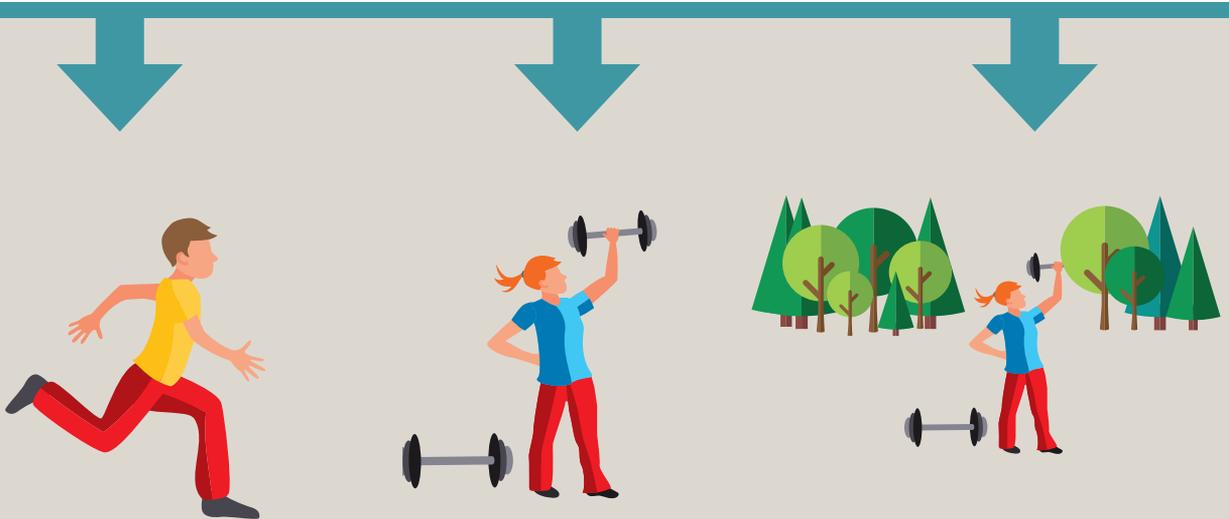
# Rester en forme

## Respecter durablement les normes

La Zewo contrôle lors d'audits sur mesure que les œuvres de bienfaisance certifiées contiennent bien à respecter les normes. Si nécessaire, elle demande que des mesures ciblées soient prises. Ainsi, la confiance accordée au travail d'utilité publique est préservée à long terme.



Les œuvres de bienfaisance certifiées passent un audit individuel tous les cinq ans. D'après leurs profils de risque, la Zewo détermine les aspects auxquels elles doivent être particulièrement attentives.



Les organisations qui s'écartent des normes de la Zewo doivent remédier aux points faibles dans un délai imparti. La mise en œuvre des recommandations supplémentaires de la Zewo ne peut que les rendre plus fortes.



# Le label de qualité Zewo en chiffres

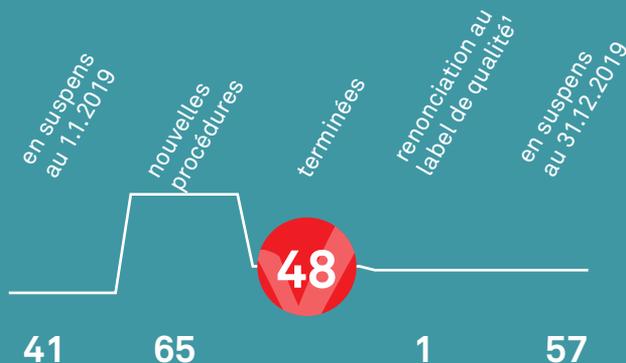
## Statistiques d'audit 2019

La Zewo a effectué 61 procédures d'audit et 25 évaluations. Une organisation a renoncé au label de qualité. À la fin de l'année, 504 organisations portaient le label.

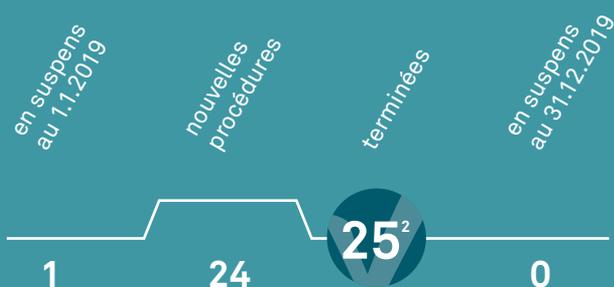
### Premières certifications



### Recertifications



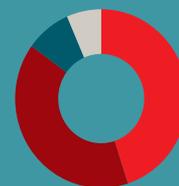
### Estimation sans engagement



### Contrôle des conditions



### Œuvres de bienfaisance ayant le label de qualité Zewo

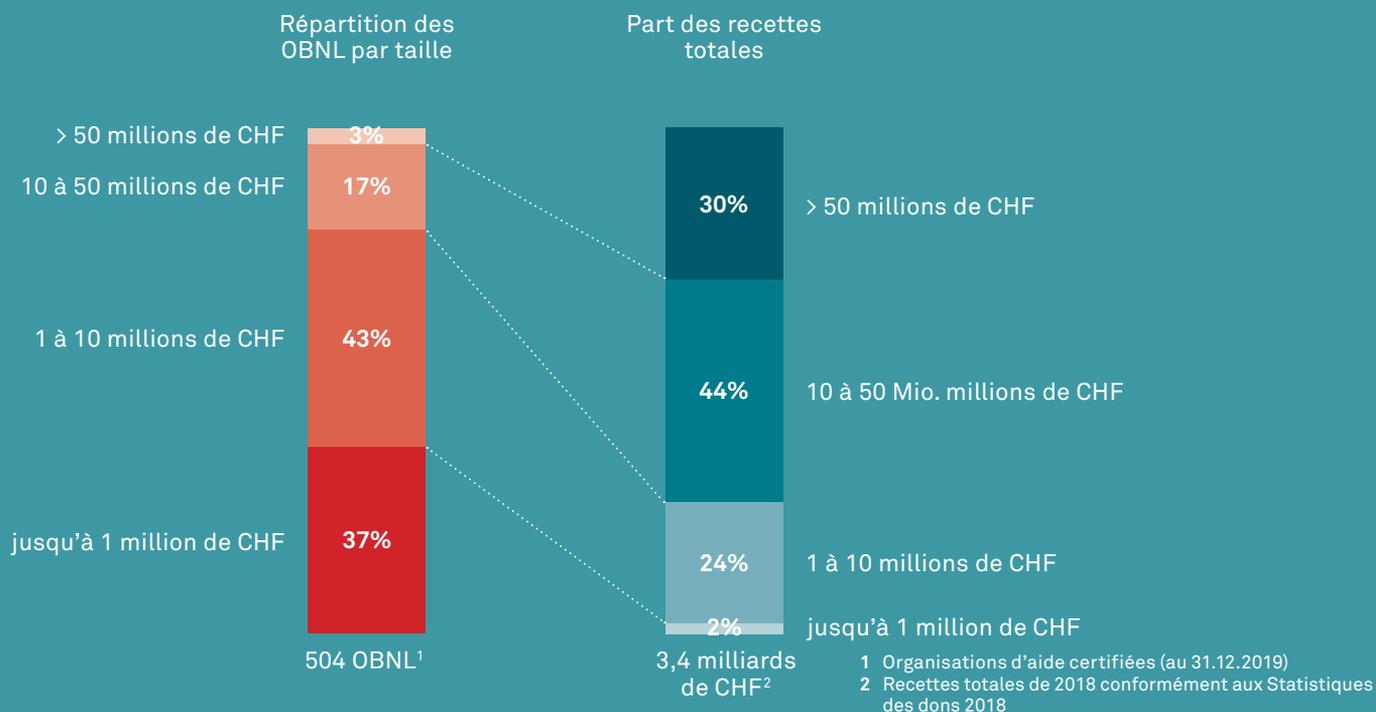


- 1 Green Cross Suisse (renonce au label de qualité)
- 2 13 OBNL reçoivent une recommandation pour une demande immédiate (dont neuf entament la demande de certification); douze OBNL reçoivent une recommandation de demande dans un délai de douze mois.
- 3 Verein Papageno (liquidation), Ligue contre le rhumatisme de Saint-Gall, des Grisons, d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Extérieures, et de la Principauté de Liechtenstein (fusion de la «Ligue contre le rhumatisme de Saint-Gall, des Grisons et de la Principauté de Liechtenstein» et de la «Ligue contre le rhumatisme des deux Appenzell»)

# Le label de qualité Zewo en chiffres

Les organisations à but non lucratif certifiées se distinguent par leur action, leur organisation et leur origine. Quelle que soit leur taille, elles se conforment aux standards de la Zewo et sont conscientes des avantages liés au label de qualité Zewo.

## OBNL par taille et recettes totales



**F**in 2019, 504 OBNL caritatives portaient le label de qualité Zewo, dont certaines organisations connues telles que la Croix-Rouge suisse, Caritas, WWF, Pro Infirmis, la Ligue contre le cancer ou Pro Senectute. Il s'agit de 33 organisations faitières dotées de 227 sections cantonales ou régionales, ainsi que de 201 organisations simples et de 43 foyers.

### La procédure d'approbation de la DDC entraîne davantage de demandes

Par rapport à l'année dernière, neuf nouvelles organisations sont venues s'ajouter aux OBNL certifiées. Cela s'explique par le fait que la Direction du développement et de la coopération (DDC) exige des OBNL qui souhaitent faire une demande de contributions de programmes qu'elles respectent les normes de la Zewo et aient suivi la procédure d'audit de la Zewo.

Au total, 19 OBNL ont fait une demande de certification, soit plus du double par rapport à l'année précédente, où huit OBNL avaient accepté de se soumettre à un examen de conformité aux

normes Zewo. Deux audits de l'année précédente étaient encore en suspens. Sur les 21 procédures en cours pour la certification initiale, 12 ont pu être finalisées avec succès avant la fin d'année. Dans un cas, l'OBNL n'a pas voulu adapter son modèle de collecte de fonds aux normes de la Zewo. Le Conseil de fondation de la Zewo n'a donc pas accordé à l'OBNL le droit d'utiliser le label de qualité. Dans huit cas, l'OBNL n'avait pas encore créé les conditions nécessaires à l'octroi du label avant la fin de l'année, mais était en bonne voie d'y parvenir. Ces audits sont encore en suspens.

### Préparation intensive à l'audit

L'évaluation non contraignante constitue une étape préliminaire à la certification initiale. La procédure est simple, et permet aux OBNL de connaître rapidement leurs perspectives de réussite ainsi que les éléments manquants pour la certification. En 2019, 25 OBNL ont demandé une telle évaluation à la Zewo, soit 17 de plus que l'année précédente, ce qui découle en grande partie de la procédure d'approbation de la DDC. Dans 13 cas, la Zewo a conseil-

lé à l'OBNL de demander immédiatement un audit complet, et neuf d'entre elles en ont fait la demande. Dans douze cas, la Zewo a recommandé à l'OBNL de créer d'abord les conditions nécessaires pour la réussite de la certification, puis de se soumettre à l'audit dans les douze mois.

### Plus de 100 recertifications en cours

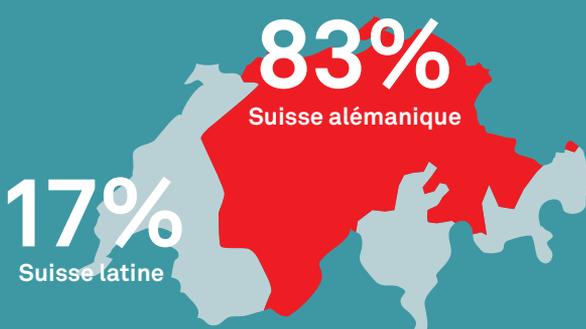
Tous les cinq ans, les OBNL certifiées doivent se soumettre à un nouvel audit de la Zewo pour vérifier leur conformité aux normes si elles veulent conserver le label de qualité. Conformément au système de rotation, 65 procédures de recertification ont été ouvertes au cours de l'année écoulée. 41 audits de l'année précédente étaient encore en suspens, ce qui a porté le tout à 106 procédures de recertification en cours, soit beaucoup plus que l'année précédente, où seuls 73 audits étaient en cours.

Fin 2019, 48 procédures avaient pu être clôturées. Dans le cas d'une OBNL, l'audit a révélé qu'elle n'était pas en mesure de respecter les normes Zewo. Celle-ci a alors décidé de rendre le label de qualité. À la fin de l'année, 57 procé-

## OBNL par domaine d'activité et forme juridique

	Associations	Fondations	Coopératives	Sociétés anonymes
 <b>36%</b> social	134	47	2	–
 <b>21%</b> aide humanitaire et aide au développement	77	30	–	–
 <b>20%</b> santé	85	13	–	1
 <b>16%</b> foyer	47	32	–	1
 <b>7%</b> protection de la nature, de l'environnement, des espèces et du patrimoine	20	15	–	–

### Par régions



### Total par forme juridique

137 Fondations	27%
363 Associations	72%
2 Coopératives	0,5%
2 Sociétés anonymes	0,5%

dures étaient encore en cours. Ces audits seront clôturés durant le premier semestre 2020, soit avant l'arrivée des documents des recertifications nouvellement ouvertes.

#### Trois exigences et quatre recommandations par OBNL

Durant l'année 2019, 60 OBNL ont validé avec succès la procédure de certification initiale ou de recertification, soit 19 de plus que l'année précédente. Lors de ces audits, la Zewo a émis un total de 206 exigences et formulé 265 recommandations, soit en moyenne 3,4 conditions et 4,4 recommandations par OBNL auditée. Ce sont quelques exigences de plus (2,6 exigences en moyenne en 2018) et quelques recommandations de moins que l'année

précédente (4,6 recommandations par OBNL auditée en 2018).

Cette légère augmentation des exigences s'explique probablement par le nombre supérieur de certifications initiales effectuées sous conditions. Ainsi, les organisations qui avaient besoin du label de qualité pour la procédure d'approbation de la DDC ont pu être certifiées à temps, mais à condition de respecter certaines exigences. Vient s'y ajouter la recertification de 33 sous-organisations régionales. Celles-ci sont soumises à une procédure simplifiée et ont reçu au total 50 exigences et 26 recommandations, soit 1,5 condition et 0,5 recommandation par sous-organisation.

Comme en 2018, environ la moitié des exigences ont été comptabilisées. Et ce, qu'il s'agisse d'une certification

initiale ou d'une recertification. Dans la moitié des cas, cela s'explique par une non-application ou une mauvaise application de la méthode Zewo. La méthode Zewo est utilisée pour calculer correctement la structure de coûts d'une organisation. En 2019, les exigences dans le domaine de la protection des données ont été moins nombreuses que l'année précédente, mais elles ont été plus nombreuses dans le domaine de la divulgation des liens d'intérêt. Concernant le niveau de rémunération des dirigeants, trois exigences et quatre recommandations ont été formulées. La Zewo vérifie que ces exigences ont été remplies dans la limite des délais fixés. Si ce n'est pas le cas, l'OBNL perd son label de qualité Zewo.

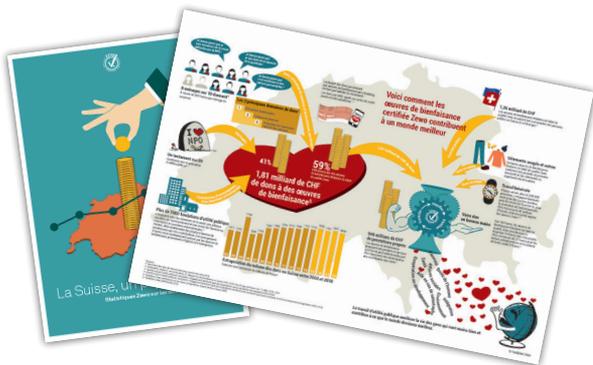
# Soutenir les œuvres de bienfaisance

## Offre de services de la Zewo

Les organisations certifiées ont accès à une vaste gamme de prestations de services: des études, des indices de référence, des manifestations et des outils en relation avec les dons et les normes Zewo.

### Des fondements précieux

La Zewo s'empare des dernières évolutions dans le secteur des organisations d'utilité publique. Elle élabore les fondements qui contribuent à renforcer la confiance dans l'activité d'utilité publique et à promouvoir la solidarité.



La Zewo recueille des données sur le marché des dons en Suisse et fournit les évaluations des **statistiques de dons** annuelles aux organisations titulaires du label de qualité Zewo.



La Zewo organise, en collaboration avec des universités ou d'autres institutions, des analyses scientifiques sur des thèmes d'importance pour le secteur des organisations d'utilité publique. Les organisations titulaires du label de qualité sont les premières à bénéficier des connaissances développées et peuvent se procurer les **études de la Zewo** à un prix préférentiel.

### Des plateformes exclusives

Les organisations titulaires du label de qualité ont accès à des plateformes réservées exclusivement aux œuvres de bienfaisance certifiées. Les donatrices et donateurs savent d'un seul coup d'œil à qui ils peuvent faire confiance.



La base de données, avec la **recherche en ligne pratique** pour les donatrices et donateurs, affiche immédiatement les résultats en toute clarté. C'est, la plupart du temps, la fonction la plus utilisée du site Web de la Zewo.



Un **répertoire des organisations certifiées** facilite la tâche des donatrices et donateurs lorsqu'il s'agit de décider à qui ils donnent.



Chaque année en novembre, en collaboration avec Swissfundraising, la Zewo publie un **journal thématique** informatif consacré au don qui est reçu par plus d'1 million de lectrices et lecteurs. Seules les organisations titulaires du label de qualité Zewo y ont la possibilité d'attirer l'attention sur leurs motivations.

## Information et dialogue

La Zewo entretient le dialogue avec les organisations certifiées. Elle leur offre de nombreuses possibilités de formuler leurs préoccupations, d'échanger et d'agir avec elle.



La Zewo rend visite aux organisations titulaires du label de qualité dans le cadre de la recertification et nourrit l'échange de réflexions, lors de réunions annuelles, au niveau de la direction et de la présidence. La Zewo invite les organisations titulaires du label de qualité à participer à des **consultations** et à des **sondages**, à des **réunions d'experts** ou à des **groupes de travail**.

Quatre fois par an, la Zewo fournit des informations actuelles aux organisations titulaires du label de qualité dans **Zewoforum**. Cette lettre d'information met en lumière des thèmes entourant les normes Zewo, attire l'attention sur les nouveautés et informe au sujet d'événements, de publications ou d'offres.

La Zewo organise chaque année un **congrès** pour les organisations titulaires du label de qualité. Les œuvres de bienfaisance contribuent à façonner l'événement avec des interventions et des groupes d'approfondissement. Elles prennent part à des tables rondes et suggèrent des thèmes.

## Outils et formation

La Zewo informe et soutient les œuvres de bienfaisance lorsque le secteur des organisations d'utilité publique est soumis à de nouvelles exigences.



La Zewo développe, en collaboration avec des œuvres de bienfaisance et des spécialistes, des **outils** permettant de faire face à de nouveaux défis.



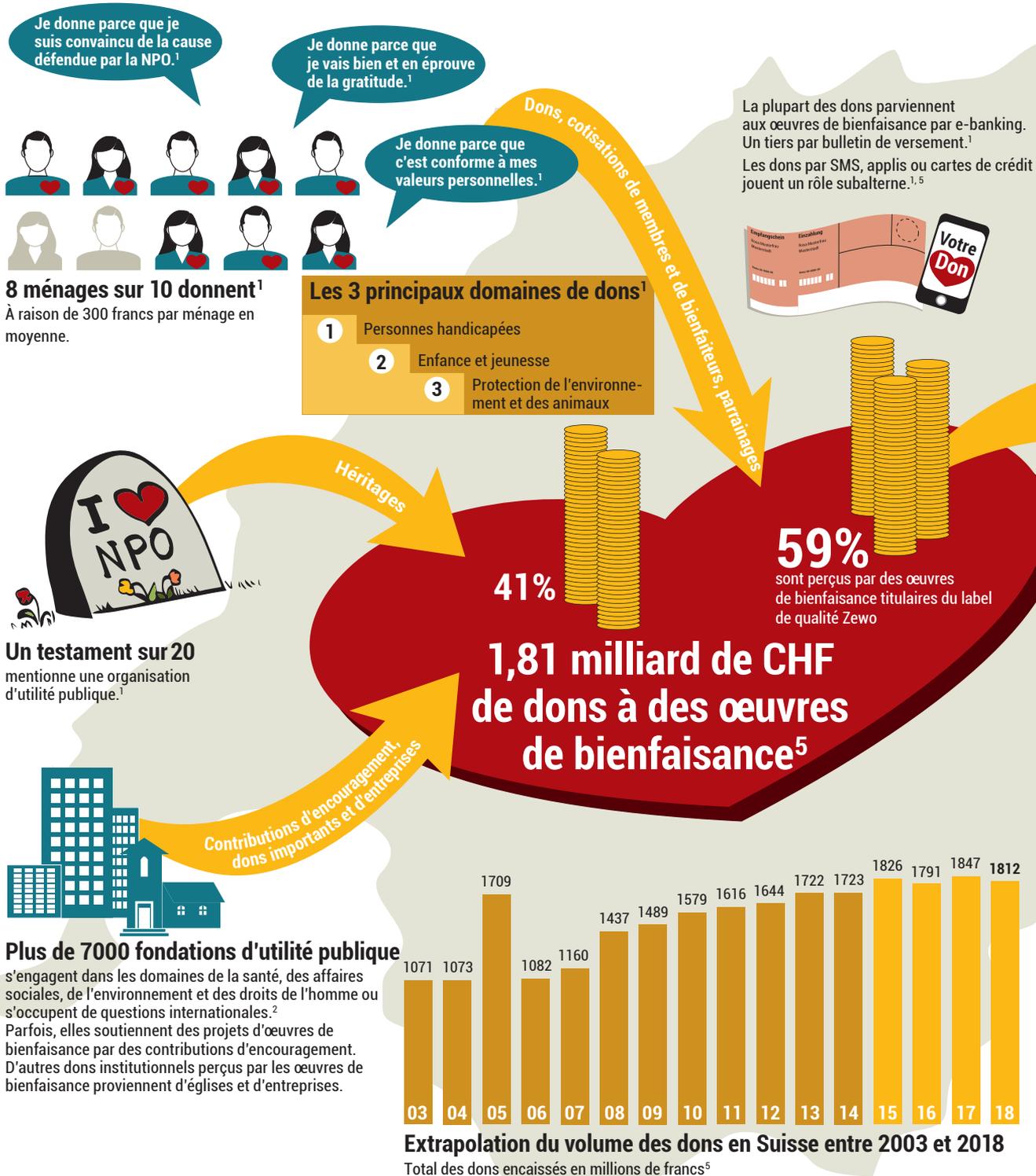
La Zewo développe, en collaboration avec des universités et des associations, des **offres de formation continue** pour les œuvres de bienfaisance.

<p><b>50%</b> sur annonces/affiches</p> <p>Les grands médias de la presse écrite et les sociétés d'affichage octroient jusqu'à 50% de remise sur <b>les annonces et les affiches</b> aux organisations avec label de qualité.</p>	<p><b>50%</b> sur la publicité</p> <p>Les organisations titulaires du label de qualité profitent de remises allant jusqu'à 50% sur la publicité à la <b>radio, à la télévision et au cinéma</b>.</p>	<p>Publicité en ligne gratuite</p> <p>Les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité ont accès à de la <b>publicité en ligne gratuite</b>.</p>	<p><b>35%</b> de remise sur le prix des photos</p> <p>Les organisations à but non lucratif titulaires du label de qualité Zewo bénéficient d'une <b>remise de 35% sur le prix des photos</b>.</p>	<p>Dons de produits</p> <p>Les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité ont <b>accès aux dons de produits de sociétés informatiques</b>.</p>
---	--	---	---	---

# La Suisse, un pays de donateur

## Aperçu des principaux chiffres

La population en Suisse est solidaire et donne avec générosité. Les contributions volontaires, les fonds publics et les ressources qu'elles génèrent elles-mêmes permettent aux œuvres de bienfaisance d'effectuer le travail d'utilité publique.



Sources:

1 Baromètre des dons de Swissfundraising, marché des dons 2018

2 Eckhardt, B./Jakob, D. von Schnurbein, G.: Rapport sur les fondations en Suisse 2017, CEPS Forschung und Praxis vol. 17, Bâle: CEPS, 2017

3 Société suisse d'utilité publique, Factsheet: L'engagement bénévole dans les associations socio-caritatives (extrapolation ESPA 2016)

4 Société suisse d'utilité publique, Factsheet: L'engagement bénévole dans les associations de défense des droits de la personne humaine et de l'environnement (extrapolation ESPA 2014)

5 Fondation Zewo, statistiques sur les dons, extrapolation volume de dons Suisse 2018

6 Fondation Zewo, chiffres clés 2015

# Voici comment les œuvres de bienfaisance certifiée Zewo contribuent à un monde meilleur



**1,36 milliard de CHF**

Les œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo acceptent des commandes des pouvoirs publics en Suisse et à l'étranger.<sup>5</sup>

Pouvoirs publics

Dons en nature

Dons en temps

1,07 milliard de CHF de dons



## Vêtements usagés et autres

Certaines œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo collectent des produits de première nécessité et des vêtements ou organisent des brocantes.



## Travail bénévole

Chaque année, plus de 300 000 personnes s'engagent bénévolement pour des causes sociales, pour les droits de l'homme ou pour la protection de l'environnement. Elles fournissent 40 millions d'heures, dont une partie auprès des œuvres Zewo.<sup>3,4</sup>



**Votre don en bonnes mains**

## 946 millions de CHF de prestations propres

Les œuvres de bienfaisance proposent des produits et services que l'on ne peut acheter nulle part. Elles perçoivent des destinataires une contribution aux coûts.<sup>5</sup>

- Coopération au développement
- Santé
- Aide en cas de catastrophe
- Pauvreté
- Affaires sociales
- Droits de l'homme
- Environnement
- Intégration



Le travail d'utilité publique améliore la vie des gens qui vont moins bien et contribue à ce que le monde devienne meilleur.

# Comment les OBNL communiquent sur leur action

Neuf OBNL sur dix communiquent leur action au public. Cependant, une OBNL sur deux éprouve des difficultés à le faire. L'équilibre entre la collecte de fonds et l'établissement de rapports semble particulièrement difficile à trouver.

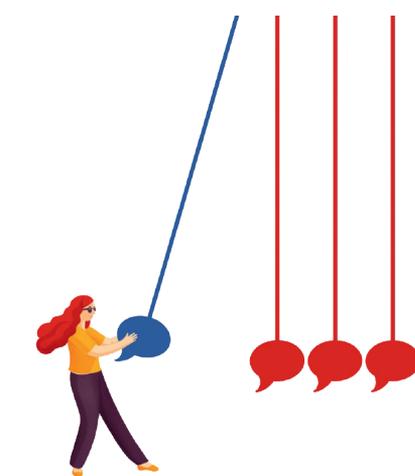
Certes, les OBNL reçoivent davantage de dons si elles déclarent leurs objectifs d'action lors de la collecte. Mais elles ne reçoivent pas plus de dons des particuliers parce qu'elles rendent compte de leurs réalisations. C'est également ce qui ressort de l'étude de la Zewo «Faites une bonne action et parlez-en». Celle-ci repose sur une enquête représentative menée du 4 au 22 mars 2019 et à laquelle 244 des 495 organisations d'aide certifiées ont participé.

## Rapports d'impact pour les fondations donatrices

Les donateurs institutionnels s'intéressent davantage à l'action des OBNL que les ménages privés. Mais il existe également des différences entre institutions. Les institutions qui manifestent le plus grand intérêt sont les institutions privées telles que les fondations donatrices, les organismes de collecte et les entreprises. Pour les OBNL, l'établissement de rapports sur les actions menées peut être une condition sine qua non de l'accès au financement, particulièrement lorsque des montants importants sont en jeu. Vis-à-vis des organismes publics, une majorité d'OBNL axent leur communication sur les objectifs fixés. Mais ce sont surtout les OBNL actives dans la coopération au développement qui doivent rendre compte des actions menées sur le terrain.

## Des récits soutenus par des faits

Dans leur communication au public sur les actions menées, les OBNL emploient généralement des formats divertissants. À l'aide d'histoires réelles, de portraits ou de reportages, elles montrent aux donateurs et aux donatrices



ce que leur aide a apporté sur le terrain. Bon nombre d'entre elles complètent ces formes divertissantes avec des éléments informatifs tels que des chiffres, des données et des statistiques, ou une description du projet. Dans leur communication vis-à-vis des institutions privées et du secteur public, les OBNL utilisent de plus en plus des formes de communication informatives, telles que les rapports de projets ou d'évaluation.

## Renforcer sa réputation

La plupart des OBNL communiquent volontairement sur leur action. Cela leur permet tout d'abord de renforcer la confiance dans leur organisation et dans le secteur des OBNL. Mais aussi d'encourager une réflexion et une action axées sur l'impact au sein de l'OBNL. Elles n'ont qu'un espoir limité de recevoir davantage de soutien financier.

Les OBNL peuvent évaluer leur action de différentes manières. Mais une OBNL sur trois n'examine pas l'impact réel de son action. Souvent, elles man-

quent de ressources nécessaires pour ce faire. Une OBNL sur quatre rend compte de son action sans l'avoir évaluée. En communiquant davantage sur leur action, ces OBNL mettent leur réputation en péril plutôt que de la renforcer.

## Potentiel d'améliorations

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les OBNL aient du mal à concilier collecte de fonds et établissement de rapports. Deux OBNL sur trois se déclarent ouvertes aux offres qui les aident à communiquer avec succès sur leur action auprès du public. En outre, les OBNL s'intéressent aussi aux lignes directrices sur les bonnes pratiques ou aux exemples de bonnes pratiques.

## Commander gratuitement dès maintenant

Vous pouvez commander gratuitement l'étude de la Zewo «**Bewirke Gutes und kommuniziere darüber**» sur [zewo.ch/fr/limpact-de-la-communication-des-obnl/](http://zewo.ch/fr/limpact-de-la-communication-des-obnl/) (uniquement disponible en allemand)



# Label de qualité Zewo: connu et respecté

Le nouveau site web et le lancement du rapport sur les dons créent des conditions essentielles pour mieux faire connaître le label de qualité Zewo et positionner Zewo en tant que spécialiste des questions relatives aux dons.

Les donateurs et donatrices doivent connaître le label de qualité de la Zewo et y veiller lorsqu'ils ou elles effectuent des dons. Cela nécessite que le label soit connu et que la Zewo soit considérée comme une institution digne de confiance. Les études montrent que les donateurs et les donatrices qui donnent beaucoup sont particulièrement sensibles au label. On estime que six donateurs et donatrices de plus de 55 ans sur dix connaissent le label de qualité Zewo. Près des deux tiers de ce groupe en tiennent compte dans leurs dons.

Toutes les OBNL qui font figurer le label de qualité Zewo sur leurs pages de collecte et dans leurs publications contribuent efficacement à le faire connaître. Pour ce faire, la Zewo a mis à votre disposition des modèles avec la mention «Votre don en bonnes mains» et des zones de texte au contenu personnalisable. Cette action a été soutenue par des annonces bouchon que la Zewo a envoyées aux maisons d'édition en leur demandant de veiller à ce que les dons soient transparents. Nous tenons à remercier toutes les maisons d'édition qui ont répondu à notre demande et placé des annonces bouchon d'une valeur de plus d'1,7 million de francs.



Annonces bouchon 2019



Nouveau site web – lancé le 28.10.2019

## Nouveau site web en ligne depuis octobre

En mettant en ligne son nouveau site web l'année dernière, la Zewo a créé les conditions nécessaires pour faire connaître le label de qualité également dans l'espace numérique. Ce nouveau site est axé autour de la recherche d'organisations d'aide certifiées. Sur les 298 543 consultations de la page [zewo.ch](http://zewo.ch), cette fonctionnalité a été la plus utilisée l'année dernière avec 44 369 vues. Le résultat de recherche mène à une page d'information sur l'organisation d'aide avec un lien vers la page de don. Grâce à une communication ciblée via les médias en ligne et les réseaux sociaux, les donateurs et donatrices seront à l'avenir dirigés directement vers ces sites et d'autres au contenu pertinent.

## Lancement du rapport sur les dons

En tant qu'organisme de certification des OBNL de collecte de fonds, il est important que la Zewo soit perçue comme un expert crédible sur tous les aspects des dons. Les données statistiques, les chiffres clés et les études que la Zewo met à disposition des OBNL sur les dons, l'aident à s'établir en tant que tel. Le nouveau rapport sur les dons le souligne. Il informe sur les habitudes de don de la population suisse, comment les OBNL caritatives collectent

des dons et comment ceux-ci sont rendus publics.

Ce rapport annuel s'adresse à un public intéressé par le thème des dons. Il s'agit notamment de spécialistes des OBNL, de médias qui informent sur les OBNL et les possibilités de dons, ainsi que d'autres acteurs du secteur. Le rapport leur sert de support informatif et d'introduction au sujet. Il donne une vue d'ensemble, contient les données les plus importantes et résume l'essentiel des études actuelles sur les OBNL. Contrairement aux autres publications relatives au secteur des OBNL, le rapport sur les dons ne met pas en évidence des spécificités individuelles. Il vise plutôt à classer les connaissances existantes et ainsi à compléter les informations relatives aux dons et à l'aide en Suisse. Les références à des informations et à des études complémentaires permettent à ceux qui le souhaitent d'approfondir certains aspects.



Rapport sur les dons Suisse, disponible gratuitement sur [zewo.ch/de/der-spendenreport/](http://zewo.ch/de/der-spendenreport/) (uniquement disponible en allemand)

Le rapport annuel sur les dons est publié par la Zewo, organisme suisse de certification des organisations caritatives de collecte de fonds, en collaboration avec Swissfundraising, association professionnelle des spécialistes en recherche de fonds en Suisse. Le premier numéro est paru en décembre 2019.

# Portrait de la Fondation Zewo

## Transparence des dons

Organisme de certification pour les organisations à but non lucratif d'utilité publique et service d'information au sujet des dons, elle s'engage pour le maintien de la confiance dans l'activité d'utilité publique et de la bonne réputation du secteur.



### Qui nous sommes

La Zewo est l'organisme suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons. Elle propose un service d'information et de renseignement pour les donatrices et donateurs. En 1934, la Zewo a commencé son activité sous la forme d'un service de renseignement pour les donatrices et donateurs. Quelques années plus tard, elle a décerné à des œuvres de bienfaisance sérieuses le label de qualité Zewo. Depuis 2001, la Zewo est une fondation indépendante.



### Ce que nous voulons

La Zewo désire préserver la confiance dans l'activité d'utilité publique. Pour ce faire, elle promeut la loyauté des organisations collectant des dons et s'engage en faveur d'une gestion consciencieuse de ces dons. Elle s'engage pour que les œuvres de bienfaisance utilisent leurs dons conformément à leur but, de manière efficace et axée sur les résultats. Elle promeut également la transparence en matière de dons: elle informe les donatrices et donateurs et fournit des indications utiles.



### Ce que nous faisons

La Zewo vérifie si les œuvres de bienfaisance respectent les normes Zewo. Les organisations collectant des dons n'obtiennent le label de qualité Zewo que lorsqu'elles satisfont à des exigences strictes. Elles doivent se faire régulièrement contrôler par la Zewo. Le service de renseignement répond aux questions relatives aux dons et enquête sur les avertissements reçus. Sur [zewo.ch](http://zewo.ch), la Zewo met en garde contre les pratiques douteuses en matière de collecte de dons. Elle indique dans quels cas la prudence est de mise et quelles organisations n'informent pas de façon transparente.



### Notre vision de l'avenir

Le label de qualité Zewo est établi en Suisse. C'est une identification unique pour les organisations dignes de confiance qui collectent des dons. Plus de 500 œuvres de bienfaisance portent le label de qualité. Elles reçoivent chaque année plus d'un milliard de francs de dons. La Zewo met tout en œuvre pour que la grande solidarité au sein de la population soit préservée. Les œuvres de bienfaisance certifiées méritent la confiance des donatrices et donateurs.

# Notre Conseil de fondation

Organe directeur



**Kurt Grüter**

Ancien directeur du Contrôle fédéral des finances, Berne, président (au Conseil de fondation depuis 2013)

*Membre du comité du Conseil de fondation et du comité d'investissements*



**Maria Bernasconi**

Ancienne conseillère nationale, ancienne secrétaire générale de l'Association du Personnel de la Confédération (APC), Grand-Lancy (jusqu'au 12.2019)

*Membre du comité du Conseil de fondation*



**Christine Egerszegi**

ancienne conseillère aux Etats, présidente de la Commission fédérale pour la prévoyance professionnelle, Mellingen (depuis 2016)



**Susanne Giger**

Modératrice économique, maîtresse de conférences et membre du Conseil d'administration de Susanne Giger GmbH, Uetikon am See (à partir de 12.2019)



**Esther Girsberger**

Publiciste et entrepreneure, Zurich (jusqu'au 12.2019)



**Peter Niggli**

Publiciste et journaliste, Zurich (jusqu'au 12.2019)  
*Membre du comité du Conseil de fondation*



**Erich Ramsauer**

Expert en placements, Forch, (depuis 2018)  
*Membre du Comité d'investissements*



**Gian-Reto Raselli**

Responsable marketing et membre de la direction de WWF, Zurich (depuis 2011)  
*Membre du comité du Conseil de fondation*



**Albert Rüetschi**

Collaborateur juridique de la Direction de la sécurité du canton de Zoug, représentant de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), Zoug (depuis 2014)



**Babette Sigg**

Présidente du Forum des consommateurs kf, Berne (depuis 2018)



**Erich Wigger**

Responsable de la finance et des services Helvetas Swiss Intercooperation, Berne (à partir de 12.2019)  
*Membre du comité du Conseil de fondation*

Vous trouverez les liens d'intérêts actuels des membres de notre Conseil de fondation sur [zewo.ch](http://zewo.ch).

# Notre organisation

## Secrétariat, organes et contrôle

Les missions opérationnelles sont assurées par le secrétariat, assisté par le comité de certification. Le tribunal des recours tranche les litiges relatifs au retrait du label de qualité. La Zewo est contrôlée par un organe de révision indépendant et dépend de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.



### Secrétariat

**Martina Ziegerer**

Dr. oec. HSG, directrice

**Marc Peier**

Master of Arts in Public Management and Policy, domaine du label de qualité

**Joël Reber**

Master of Arts in Public Management and Policy, domaine du label de qualité

**Erica Stauffer**

MSc in Business Administration, Major Public & Nonprofit Management, domaine du label de qualité

**Sophie Freuler (à partir de 1.5.2019)**

Collaboratrice spécialisée, secrétariat

**Elena Meo**

Collaboratrice spécialisée, secrétariat

**Jasmina Mirer (jusqu'au 30.4.2019)**

Collaboratrice spécialisée, secrétariat

**Annemarie Widmer**

Graphiste technique polyvalente, édition/Web



### Tribunal des recours

**Ursula Widmer, présidente**

Ancienne juge fédérale, Vitznau

**Stephan Mazan**

Avocat, juge à la Cour suprême du canton de Zurich, Zurich

**Marie-Claire Pont Veuthey**

Avocate, juge fédérale suppléante, Sierre

**Karin Scherrer Reber**

Avocate, juge cantonale, Tribunal cantonal du canton de Soleure, Soleure

**Urs Thönen**

Avocat, greffier au Tribunal d'appel du canton de Bâle-Ville, Allschwil

*La durée d'un mandat est de quatre ans.*



### Comité de certification

**Christof Bättig**

Expert-comptable dipl., Lucerne

**Andreas Bechtiger**

Expert-comptable dipl., Horgen

**Michael Brügger**

Expert-comptable dipl., Ittingen

**Michael Herzog**

Expert-comptable dipl., Zurich



### Organe de révision

BDO AG

**Surveillance**

Autorité fédérale de surveillance des fondations

# Réseau et partenaires

## Coopérations nationales et internationales

La Zewo entretient des échanges au sein de son réseau et collabore de manière ciblée avec des institutions renommées.



### ICFO

Afin de suivre les nouvelles tendances et évolutions au niveau international, la Zewo fait partie de l'International Committee on Fundraising Organizations (ICFO). Ce groupement d'organismes de certification nationaux est unique en son genre. Il donne la possibilité d'échanger des informations et des expériences.

### Les partenaires suivants sont régulièrement en collaboration ou en échange avec la Zewo:

- L'Office fédéral des assurances sociales OFAS
- Direction du développement et de la coopération (DDC)
- EXPERTsuisse – association des experts en audit, fiscalité et fiduciaire
- fög – Research Institute for the Public Sphere and Society, Université de Zurich
- Le NADEL de l'EPF de Zurich
- proFonds, association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique
- La Société suisse d'évaluation Seval
- Swiss GAAP RPC, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes
- Swissfundraising, association professionnelle des fundraisers
- Transparency International Suisse
- L'Institut pour le management des associations, fondations et coopératives (VMI), Université de Fribourg (CH)
- Le Centre de formation continue universitaire ZUW, l'Université de Berne

Nous vous remercions de votre collaboration fructueuse et de votre confiance en notre activité.

Nous remercions également les nombreuses entreprises de médias qui octroient des réductions aux œuvres de bienfaisance titulaires du label de qualité Zewo, ainsi que les nombreux prestataires de services et fournisseurs de produits auxquels les organisations titulaires du label de qualité Zewo peuvent faire appel à des conditions préférentielles.

# Comptes annuels 2019

## Bilan

Actif		31.12.2019	31.12.2018
	Remarque	CHF	CHF
<b>Actif circulant</b>		<b>514 301</b>	<b>527 283</b>
Liquidités	1	344 767	347 933
Créances résultant de prestations	2	70 442	69 614
Autres créances à court terme		31 312	35 920
Prestations non facturées	3, 6	27 088	19 638
Intérêts courants	4	1 904	2 952
Compte de régularisation actif		38 788	51 226
<b>Actif immobilisé</b>		<b>3 483 847</b>	<b>3 275 811</b>
Immobilisations financières	4	3 309 360	3 116 910
Immobilisations corporelles	5	104 954	138 506
Immobilisations incorporelles	5	69 533	20 395
<b>Total Actif</b>		<b>3 998 148</b>	<b>3 803 094</b>

Passif		31.12.2019	31.12.2018
		CHF	CHF
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>107 198</b>	<b>145 910</b>
Dettes de fournitures et de prestations		15 427	75 097
Dettes TVA		8 725	7 529
Passifs transitoires		28 733	36 784
Acomptes	3	54 313	26 500
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>3 890 950</b>	<b>3 657 184</b>
Capital social		2 880 000	2 880 000
Capital affecté		659 371	469 605
Capital libre		351 579	307 579
<b>Total Passif</b>		<b>3 998 148</b>	<b>3 803 094</b>

## Compte d'exploitation

<b>Produits</b>		<b>2019</b>	<b>2018</b>
	Remarque	CHF	CHF
<b>Produits d'exploitation pour attribution du label de qualité</b>		<b>1 031 309</b>	<b>859 317</b>
Redevances pour le label de qualité		734 433	693 687
Honoraires de recertification	6	193 035	124 928
Honoraires de certification		91 679	37 155
Honoraires provenant d'évaluations non contraignantes		12 162	3 547
<b>Autres produits</b>		<b>143 330</b>	<b>161 833</b>
Coordination calendrier des collectes		78 987	87 302
Congrès		35 196	44 744
Autres produits		26 147	26 787
Dons		3 000	3 000
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 174 639</b>	<b>1 021 150</b>
<b>Charges</b>			
<b>Frais de personnel</b>	7	<b>-719 082</b>	<b>-695 919</b>
<b>Frais matériels directs</b>		<b>-160 941</b>	<b>-151 252</b>
Prestations de tiers pour recertifications et certifications		-19 341	-9 290
Prestations de tiers pour le congrès		-25 263	-32 060
Prestations de tiers pour le développement des standards et des méthodes		-947	-4 314
Information et communication		-110 898	-99 662
Adhésions		-4 492	-5 926
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>-260 089</b>	<b>-252 785</b>
Charges de locaux		-74 582	-73 741
Entretien, réparations et remplacement		-21 039	-18 447
Frais généraux de gestion		-95 031	-103 995
Conseil de fondation		-5 562	-5 959
Amortissements	5	-63 875	-50 643
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-1 140 112</b>	<b>-1 099 956</b>
<b>Résultat annuel avant résultat financier et variation du capital de l'organisation</b>		<b>34 527</b>	<b>-78 806</b>
Résultat financier	4	199 239	-94 355
<b>Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation</b>		<b>233 766</b>	<b>-173 161</b>
Affectation/Utilisation pour réserves de fluctuations sur titres		-176 713	94 355
Affectation/Utilisation du capital dédié à des travaux de projets		0	35 000
Affectation/Utilisation du capital dédié aux relations publiques		0	50 000
Affectation du capital affecté à des suppléments		-13 053	-7 880
Affectation/Utilisation du capital libre		-44 000	1 686
		<b>0</b>	<b>0</b>

## Tableau de variation du capital

a) 2019	Soldes CHF	Apports capital CHF	Utilisation du capital CHF	Soldes CHF
<b>Capital de dotation</b>	<b>2 880 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 880 000</b>
• Société suisse d'utilité publique (SSUP)	400 000	0	0	400 000
• Cantons	2 480 000	0	0	2 480 000
<b>Capital affecté</b>	<b>469 605</b>	<b>189 766</b>	<b>0</b>	<b>659 371</b>
• aux relations publiques	160 000	0	0	160 000
• aux travaux de projets	147 000	0	0	147 000
• aux réserves de fluctuation des titres	125 645	176 713	0	302 358
• aux suppléments	36 960	13 053	0	50 013
<b>Capital libre</b>	<b>307 579</b>	<b>44 000</b>	<b>0</b>	<b>351 579</b>
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>3 657 184</b>	<b>233 766</b>	<b>0</b>	<b>3 890 950</b>

a) 2018	Soldes CHF	Apports capital CHF	Utilisation du capital CHF	Soldes CHF
<b>Capital de dotation</b>	<b>2 880 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 880 000</b>
• Société suisse d'utilité publique (SSUP)	400 000	0	0	400 000
• Cantons	2 480 000	0	0	2 480 000
<b>Capital affecté</b>	<b>641 080</b>	<b>7 880</b>	<b>-179 355</b>	<b>469 605</b>
• aux relations publiques	210 000	0	-50 000	160 000
• aux travaux de projets	182 000	0	-35 000	147 000
• aux réserves de fluctuation des titres	220 000	0	-94 355	125 645
• aux suppléments	29 080	7 880	0	36 960
<b>Capital libre</b>	<b>309 265</b>	<b>0</b>	<b>-1 686</b>	<b>307 579</b>
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>3 830 345</b>	<b>7 880</b>	<b>-181 041</b>	<b>3 657 184</b>

### Tableau de variation du capital

En qualité de donatrice principale, la Société suisse d'utilité publique (SSUP), dont le secrétariat central se trouve à Zurich, a accordé à la fondation Zewo un capital initial de CHF 400 000. Elle peut désigner la personne du président ainsi qu'un autre membre du Conseil de fondation. La SSUP n'exerce aucune influence sur les décisions internes de la fondation.

23 cantons ont totalement ou partiellement versé leur part au capital de dotation. Font donc actuellement (partiellement) défaut, comme lors de l'année précédente, les capitaux de dotation des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et du Jura, pour un montant de CHF 520 000. Les recettes du capital de dotation à tenir à long terme peuvent servir à couvrir en partie les dépenses courantes.

Le capital engagé par le Conseil de fondation est à disposition de la Zewo, avec restrictions, pour les investissements mentionnés.

Le capital libre comporte les moyens utilisables dans le cadre des statuts et non limités par une affectation décidée par le Conseil de fondation. Le solde du capital libre varie uniquement en raison de l'excédent annuel de charges ou de produits.

### Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision a vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la fondation Zewo pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019. Il confirme que les comptes annuels donnent une image conforme à la réalité du patrimoine, de la situation et de la performance financière en conformité avec les Swiss GAAP RPC. Il confirme également que la comptabilité et les comptes annuels respectent la législation suisse et les statuts.

### Téléchargement

Le rapport de révision peut être téléchargé sur le site [zewo.ch](http://zewo.ch) et est adressé gratuitement sur demande à toutes les personnes intéressées.

## Annexe

### Principes de présentation et de publication des comptes

La présentation des comptes est établie conformément aux principes des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et correspond au Code suisse des obligations et aux dispositions de l'acte de la fondation. Les charges et produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été exposés/générés. En tant que petite organisation, la fondation a mis à profit la possibilité de renoncer à l'établissement d'un tableau de financement.

La partie des comptes annuels vérifiée par l'organe de révision concerne le bilan, le compte d'exploitation, l'annexe et le tableau de variation du capital. Les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation des actifs, des finances et des recettes de la fondation. L'évaluation se fonde sur le principe de l'évaluation séparée de l'actif et du passif. Les principes d'évaluation fondamentaux sont explicités aux rubriques du bilan indiquées ci-dessous.

Le rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par l'organe de révision. Il est publié séparément dans le rapport annuel de la Zewo et fournit des renseignements en bonne et due forme sur la performance (effectivité) et la rentabilité (efficacité) de la fondation.

### Remarques concernant les diverses rubriques des comptes annuels

#### 1. Liquidités

Les liquidités sont composées d'argent liquide et d'avoirs de comptes courants auprès de PostFinance. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale.

#### 2. Créances résultant de prestations

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale moins la correction de valeur à opérer. Le ducroire s'élève à CHF 0 à la date de clôture du bilan.

#### 3. Services non facturés

Les services non facturés concernent des heures de travail qui n'ont pas encore été facturées et des prestations de tiers en rapport avec des certifications et des recertifications d'organisations collectant des dons. Les prestations de tiers refacturables sont évaluées à 100%. Pour les prestations propres, il a été tenu compte d'une correction de valeur comptable de 40% sur les honoraires normaux.

Variation des travaux en cours	Variation	31.12.2019	31.12.2018
Examens préliminaires	14 995	15 245	250
Recertifications	-7 545	11 843	19 388
	<b>7 450</b>	<b>27 088</b>	<b>19 638</b>
Variation des acomptes	Variation	31.12.2019	31.12.2018
Examens préliminaires	20 013	22 513	2 500
Recertifications	7 800	31 800	24 000
	<b>27 813</b>	<b>54 313</b>	<b>26 500</b>

#### 4. Immobilisations financières

Les comptes de placement indiqués dans les immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale ou à leur valeur boursière pour les titres. Les immobilisations financières se répartissent entre les catégories suivantes:

31 décembre 2019	Comptes de placement	Obligations CHF	Actions CHF	Autres titres CHF	Total CHF
Valeurs nominales ou valeurs boursières	611 487	1 409 389	1 032 200	256 284	3 309 360
31 décembre 2018	Comptes de placement	Obligations CHF	Actions CHF	Autres titres CHF	Total CHF
Valeurs nominales ou valeurs boursières	112 967	2 101 019	748 875	154 049	3 116 910

Le résultat financier se présente comme suit:

	2019	2018
<b>Produits financiers</b>	<b>209 810</b>	<b>34 393</b>
Produits des intérêts et des titres	52 298	34 393
Différences de taux de l'année sous revue	157 512	0
<b>Charges financières</b>	<b>-10 571</b>	<b>-128 748</b>
Différences de taux de l'année sous revue	0	-114 846
Droits de garde et frais de gestion d'actifs, intérêts payés et frais	-10 571	-13 902
<b>Résultat financier</b>	<b>199 239</b>	<b>-94 355</b>

#### 5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilisation estimée à compter de la date d'acquisition: le mobilier de bureau et l'aménagement intérieur sont amortis sur huit ans et le matériel informatique et les logiciels sur trois ans. Le label de qualité (marque déposée) est utilisé pro memoria. Les achats de moins de CHF 1 000 sont imputés directement au compte du résultat.

Les immobilisations corporelles sont assurées contre l'incendie pour une valeur de CHF 120 000 (comme l'année précédente).

A moyen terme, l'actif immobilisé amorti n'est pas doté d'une valeur utile. Il ne fait donc pas l'objet d'une nouvelle évaluation.

Les différentes rubriques ont évolué comme suit:

a) 2019	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles	
	Mobilier de bureau et aménagement intérieur	Matériel informatique	Logiciels	Label de qualité
Valeurs d'acquisition	CHF	CHF	CHF	CHF
Etat au 01.01.	287 024	49 719	205 614	1
Entrées	0	0	79 461	0
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.	287 024	49 719	285 075	1
<b>Correction de valeur cumulée</b>				
Etat au 01.01.	-150 353	-47 884	-185 220	0
Sorties	0	0	0	0
Amortissements	-32 131	-1 421	-30 323	0
Etat au 31.12.	-182 484	-49 305	-215 543	0
<b>Total valeurs comptables résiduelles</b>	<b>104 540</b>	<b>414</b>	<b>69 532</b>	<b>1</b>
<b>Valeurs comptables résiduelles par catégorie</b>		<b>104 954</b>		<b>69 533</b>

a) 2018	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles	
	Mobilier de bureau et aménagement intérieur	Matériel informatique	Logiciels	Label de qualité
Valeurs d'acquisition	CHF	CHF	CHF	CHF
Etat au 01.01.	287 024	49 719	205 614	1
Entrées	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.	287 024	49 719	205 614	1
<b>Correction de valeur cumulée</b>				
Etat au 01.01.	-118 222	-44 554	-170 038	0
Sorties	0	0	0	0
Amortissements	-32 131	-3 330	-15 182	0
Etat au 31.12.	-150 353	-47 884	-185 220	0
<b>Total valeurs comptables résiduelles</b>	<b>136 671</b>	<b>1 835</b>	<b>20 394</b>	<b>1</b>
<b>Valeurs comptables résiduelles par catégorie</b>		<b>138 506</b>		<b>20 395</b>

## 6. Evolution des honoraires de recertification

Le nombre de procédures de recertification oscille en raison du roulement sur cinq ans.

## 7. Charges de personnel

Cette rubrique comporte les salaires bruts, les assurances sociales et autres dépenses relatives au personnel du secrétariat de la fondation. Les autres dépenses de personnel concernant le Comité de certification sont comptabilisées sous prestations de tiers pour les certifications et recertifications (CHF 4 257, CHF 2 395 l'année précédente).

Le plan de prévoyance axé sur les cotisations pour les collaboratrices et les collaborateurs est régi par un contrat d'affiliation à une institution collective selon la LPP. La contribution de l'employeur pour la prévoyance professionnelle s'élève à CHF 51 500 (CHF 49 901 l'année précédente). Un défaut de couverture est exclu dans la mesure où toutes les prestations réglementaires de la fondation collective sont réassurées de manière congruente auprès de la fondation. Selon le droit de la prévoyance suisse, l'entreprise ne tire aucun bénéfice d'un excédent de couverture.

Nombre d'équivalents plein temps (ETP) en moyenne annuelle	2019	2018
Le nombre d'ETP est de	5,5	6,0

## Engagements de leasing

Les engagements ne nécessitant pas d'inscription au bilan et provenant de contrats de location et de service de longue durée pour les années suivantes s'élèvent à CHF 7 237 au 31 décembre 2019 (CHF 10 856 l'année précédente).

## Baux de location à long terme

Le montant résiduel des dettes sur engagements similaires à des contrats de vente, à condition qu'ils n'arrivent pas à échéance ou ne puissent être résiliés dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan. Concerne les baux de location suivants: bureaux du siège de la société, Pfingstweidstrasse 10, 8005 Zurich. Les charges de loyer jusqu'à la première date de résiliation possible sont de CHF 379 130 (CHF 418 534 l'année précédente). Le bail se termine le 31 mars 2025.

## Rémunérations et prestations non rémunérées

Les membres du Conseil de fondation et du Comité d'investissements ont fourni au total près de 342 heures de travail bénévole (358 heures l'année précédente). Les frais de réunion sont remboursés au forfait (CHF 4 585, l'année précédente CHF 4 910). Comme l'année précédente, le Comité de certification a en partie travaillé à titre bénévole.

Conformément au paragraphe 24 de la Swiss GAAP RPC 21 (point 45), il est possible de renoncer à la divulgation des rémunérations de la direction lorsqu'une seule personne en est chargée. La fondation Zewo fait usage de ce droit.

## Evaluation des risques

Au cours de sa séance du 12 décembre 2019, le Conseil de fondation a étudié les différents domaines de risque de la Zewo et les a évalués pour déterminer ensuite les mesures à prendre.

Le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels le 29 avril 2020.



